

Pour Jean Spreutels.
Le 6 décembre 2018.
François Daoût.

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis de Jean,

Quel ton choisir pour parler d'un juriste musicien ou d'un musicien juriste, tant ceux qui connaissent Jean savent que l'un ne va pas sans l'autre ?

L'organiste dirait plus justement : quel registre ?

Pourrais-je me cantonner à l'évocation du Juge puis du Président Spreutels ?

Puis-je me référer aux écrits de la procédure ? Vous renvoyer à l'ouvrage qui lui sera remis dans quelques instants ?

Il est riche de plusieurs portraits de Jean, notamment celui qui transparaît en filigrane de la petite suite en cinq mouvements de M. le Président Spielman et bien évidemment celui du « juriste organisé » par celle qui le connaît le mieux, Sylviane.

14 années après son installation comme Juge et 5 après son élection comme président francophone, Jean a fait usage de sa liberté de choix, vraisemblablement soutenu par une irrésistible force de conviction familiale. C'est aujourd'hui un jeune retraité.

Il est parti prématurément. S'il en avait décidé autrement, il devait tout naturellement être reconduit comme président.

S'il est parti prématurément, il n'est pas parti précipitamment.

Il m'a « écolé » avec une gentillesse efficace dont je le remercie mais aussi, je l'ai constaté, avec un enthousiasme croissant plus l'heure de sa retraite se rapprochait.

Tout cela m'inquiète un peu : nous avons le même âge.

Tout cela m'inquiète fort : je ne suis pas le seul à la cour.
À tout âge nous devons apprendre à résister aux sirènes, quelles qu'elles soient.

Chers collègues des années cinquante, tenez bon !

J'évoquerai Jean sous de plus larges aspects que ceux qui relèvent exclusivement de sa présence à la Cour depuis 2004.

Je pense pouvoir dégager de son portrait à tout le moins trois lignes de force, une constante, en quatre rencontres.

Jean l'étudiant m'est inconnu; nous n'étions pas sur les mêmes bancs.

Lui en a usé beaucoup : outre une licence en droit, il conquiert une licence en sciences criminologiques et une troisième en droit économique. Il conquiert aussi le cœur de Sylviane. Il termine ses études comme élève-assistant du professeur de droit pénal Robert Legros dont il deviendra naturellement assistant.

La première fois que je vis Jean, ce fut le 6 septembre 1974, il y a 44 ans, lorsque je vins m'asseoir à ses côtés lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Bruxelles. Nous avons prêté côte à côte le serment d'avocat. Il y a une photo dans le journal *Le Soir* du lendemain. Etienne Peremans l'a retrouvée. Elle est floue. Sauf sur ceci : derrière Jean on y voit une jolie stagiaire debout juste au moment de sa prestation de serment. Serait-ce Sylviane ? Je comprends fort bien que c'est sur elle que le photographe fit sa mise au point.

Jean a donc été avocat, sous la houlette de Me Raymond Vander Elst. Il a ainsi connu avec lui, outre l'attrait pour le droit international, l'expérience indélébile et particulière du barreau. Il est resté à jamais attentif aux droits de la défense et à l'égalité des armes.

Son passage au barreau ne s'inscrit cependant pas dans la durée; je ne sais si c'était parce que Sylviane était en stage à Londres qu'il se dirigea vers Cambridge; en tout cas il revint du Darwin College avec

un doctorat sur l'obligation de motivation des décisions des juridictions répressives. Jean est déjà un précurseur.

De retour en Belgique, il s'oriente vers le parquet, celui du tribunal de première instance de Bruxelles, et plus particulièrement sa section financière. La première ligne de force de l'épure « Jean Spreutels » est tracée; c'est celle du droit pénal financier.

Quelques années passent et vient le moment d'inscrire une deuxième ligne directrice : Jean est appelé en 1981 au cabinet du ministre de la Justice Jean Gol, où il côtoie celui qu'il remplacera des années plus tard à la Cour, notre ancien collègue Lucien François.

Comme certains le savent ils n'ont pas fait que de grandes choses mais ils ont bien fait le détail : ils choisissent notamment, lors de la création de la Cour d'arbitrage, la couleur de la robe on ne peut plus bleue que l'un et l'autre porteront tour à tour des années plus tard.

Mais ils font surtout de grandes choses :

Jean traite au cabinet des matières relatives aux droits de l'homme, aux relations internationales, à la motivation des peines. La deuxième ligne directrice de l'épure se précise lorsqu'il intègre un groupe qui a pour objet la coopération policière à l'échelle européenne, principalement dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants.

Jean s'attache à conforter un droit pénal international des affaires. Il se révèle ici aussi un précurseur, puisqu'il est un des premiers à prendre au sérieux la criminalité informatique. Il sera un leader en la matière, puisqu'il prit dès 1981 l'initiative d'organiser une rencontre des magistrats qui, dans tout le pays, étaient confrontés à la délinquance économique et financière.

Jean rejoint en 1986 le parquet général près la Cour d'appel de Bruxelles.

L'expérience du barreau pourrait sembler s'être éloignée : il n'en sera rien. S'il assume la partie publique dans plus de vingt cours d'assises,

Jean a laissé le souvenir d'un procureur très attentif aux droits de chacun.

La troisième ligne de force se construit en parallèle et nourrit les deux premières : il s'agit des activités académiques et scientifiques. Elles gravitent – qui pourrait s'en étonner - autour du droit pénal des affaires, de la délinquance économique et financière notamment informatique, plus précisément à l'échelle internationale.

Jean la confortera par un parcours scientifique et académique qu'il ne quittera qu'en 2013. Il fut titulaire à l'ULB des cours de droit pénal des affaires et de droit pénal comparé, matières qu'il enseigna également comme professeur invité à Paris XII, à Liège, à Aix en Provence. Ses ouvrages et publications ne se comptent plus.

Il sera donc, presque nécessairement et naturellement, la cheville ouvrière de la Cellule de traitement des informations financières (la CTIF) créée en 1993 et dont il sera le Président jusqu'en 2004.

Il sera ainsi un spécialiste de l'argent sale, un expert en blanchiment. Il ira partout : dans chaque pays d'Europe évidemment, mais aussi - et notamment - en Chine, au Guatemala, en Thaïlande, aux Etats-Unis.

Il sera un des créateurs, en 1995, du groupe Egmont qui au niveau mondial échange des déclarations de soupçons en la matière.

Il sera membre du GAFI, groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, organisme mondial dont il sera président en 1997-1998 et restera chef de la délégation belge jusqu'en 2004.

Reprenons le parcours chronologique : en 1997, voici Jean Spreutels avocat général à la Cour de cassation.

De cette période date notre deuxième rencontre. Les circonstances de ma vie professionnelle ont fait qu'un jour je lui rendis visite pour lui présenter mes respects.

Je retins en quittant son bureau l'impression rare d'avoir pénétré à l'intérieur d'un tableau de Saint Jérôme rédigeant la vulgate.

Non dans l'ambiance macabre de la vanité du Caravage de la villa Borghese, mais dans celle de l'étude apaisée du Ghirlandaio que l'on peut voir à Florence dans l'église de tous les saints.

Je ne peux me résoudre à penser que mon impression était seulement due à la couleur dominante, commune au tableau et à la cour de cassation. Si vous n'allez pas à Florence, voyez Wikipédia.

Lors de son installation comme Président, Jean nous a expliqué son rôle d'avocat général, sorte d'« *amicus Curiae* », donnant publiquement, dans des conclusions, des avis n'engageant que lui.

Il le fit dans de multiples affaires sensibles et délicates. Sa biographie fait état de 25 publications de ses conclusions qui permettent de mieux comprendre un arrêt par trop sibyllin ou, parfois paraissent l'expression d'une opinion dissidente.

Jean ne fait pas que rédiger la vulgate dans son bureau chargé d'histoire; il en sort régulièrement. Il cumule. Sa force de travail est impressionnante. J'ai dit déjà qu'il présidait la CTIF.

C'est un vrai sorteur : de 1992 à 2000, il assure la vice-présidence du jury francophone du collège de recrutement des magistrats, ancêtre du conseil supérieur de la Justice.

De cette période date notre troisième rencontre : il me fit passer l'examen d'accès à la magistrature. Ça ne s'invente pas.

Il sera ensuite, de 1999 à 2004 membre puis président du comité de formation des magistrats, première mouture de l'institut de formation judiciaire. Il exporte son expérience de pédagogue en France, au Conseil constitutionnel et à l'école nationale de la magistrature.

Voici ainsi celui qui rejoint la Cour en 2004, remplaçant Lucien François.

À un éminent spécialiste du droit du travail, de la sécurité sociale et de la philosophie du droit, succédait un spécialiste tout aussi pointu du droit pénal et de la procédure pénale.

Non seulement il est parfaitement au fait de la technique ésotérique de la Cour de cassation mais surtout, comme le dira le Président Marc Bossuyt lors du discours d'installation de Jean en qualité de Président, il est le garant d'une relation harmonieuse entre les deux cours.

Une des préoccupations majeures du Président Spreutels est précisément relative au dialogue des juges. Il y fit expressément référence à plusieurs reprises, notamment dans son discours d'installation, que ce soit à propos du dialogue avec la Cour de cassation, avec le Conseil d'Etat, avec la Cour de Justice de l'union européenne et avec les autres cours constitutionnelles.

Sur ce dernier point, Jean fut très actif, participant assidument aux travaux et à la vie des associations qui regroupent les juridictions constitutionnelles, au niveau européen, francophone et mondial.

Et qu'en est-il de la vie à l'intérieur de notre Cour ?

Ma tâche devient maintenant délicate.

Première période : Je ne peux pas être suspect de trahir le secret des délibérés de 2004 à 2011; je n'en ai reçu que des échos. Croyez-moi, ils sont favorables.

Sur la période postérieure, après notre quatrième rencontre en 2011, je peux attester du bonheur que représente dans l'œuvre collective du délibéré, dans les petits et grands événements de la vie quotidienne d'une douzaine d'hommes et de femmes tenant réunion trois jours pleins par semaine dans une petite salle, du bonheur donc, que représente la compagnie d'un juge comme Jean Spreutels.

Pour la période ultime, celle de la présidence qu'il exerça de 2013 à fin août dernier, je peux aussi témoigner – et je ne suis certainement

pas le seul - de l'heureuse manière dont il tint la barre, distinguant toujours- c'est une métaphore que j'emprunte à Mme Delmas-Marty- la boussole qui indique le cap et la rose des vents qui renseigne ceux qui sont tantôt favorables, tantôt contraires, et s'ingéniant lorsque l'esquif est encalaminé, à trouver le moindre souffle permettant de sortir du pot-au-noir.

Je peux aussi vous assurer que Jean est également le compagnon des jours heureux et le soutien solide lorsque le destin frappe.

Mesdames, Messieurs, chers amis de Jean,

Il y a, outre les lignes de force que je viens d'évoquer, une présence qui leur donne tout leur sens, une constante dans l'épure, la constante Sylviane.

Ils ont été ensemble à l'université, au barreau, sur les bords de la Tamise, au parquet de première instance, à la Cour d'appel, à la Cour de cassation, de telle sorte qu'ils sont certainement les co-recordmen des dispenses royales requises pour siéger dans les mêmes juridictions, parfois même sous le regard tout aussi familial d'un procureur général très attentif.

Sylviane a ouvert à Jean la voie vers la retraite, démontrant qu'il y a une vie après la Cour de cassation; elle peint, elle écrit, traçant la route sans le moindre faux pas; Jean pourra plus souvent l'accompagner à l'orgue ou au clavecin. Il y aura, il y a déjà une vie après la Cour constitutionnelle.

Entourés de leurs deux fils, Laurent et Tristan, de Julie, de leurs petits-enfants, ils peuvent maintenant se partager plus aisément entre la vieille Europe et le nouveau monde, rejoindre les rives du Saint Laurent où ils ont établi un deuxième havre de paix. Je sais que Jean y a déjà installé un clavier.

Sur les bords du St Laurent, comment ne pas penser à Pauline Julien, elle qui chanta

« J'ai refait le plus beau voyage, de mon enfance à aujourd'hui »,

et surtout ceci :

« Ce soir j'ai l'âme à la tendresse,
Tendre tendre, douce, douce,
Ce soir j'ai l'âme à la tendresse,
Tresser avec vous ce lien, cette délicatesse,
Cette amitié dans la continuité,
Un mot un regard un silence un sourire une lettre ... »

Sylviane, ces fleurs que je vais demander à Madame Mathieu de te remettre te reviennent pleinement, en gage de l'affection que nous vous portons à tous deux.

Mesdames Messieurs, Chers amis, Cher Jean, chère Sylviane, je vous remercie pour votre attention.